



Luxembourg, le 8 mars 2011

Office luxembourgeois de l'accueil
et de l'intégration

Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir de vous annoncer que dans le cadre de la campagne d'incitation des étrangers à s'inscrire sur les listes électorales, il a été décidé de mettre en place une formation de multiplicateurs.

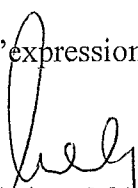
Cette formation mise en place par l'OLAI en collaboration avec le Migration Policy Group et le CEFIS, aura lieu **le 29 mars 2011 et le 5 avril 2011 de 18h30 -21h00 au Ministère de la Famille et de l'Intégration, 12-14 avenue Emile Reuter, Luxembourg.**
(Présence indispensable aux deux dates !)

Cette formation s'adresse aux associations/ syndicats engagé(e)s en matière de sensibilisation. Elle a pour objectif de proposer des pistes de réflexion et un échange de bonnes pratiques en matière d'incitation des étrangers à s'inscrire sur les listes électorales en vue des élections communales du 9 octobre 2011 (délai d'inscription jusqu'au 14 juillet 2011 inclus). Elle permettra également de donner aux multiplicateurs des outils de sensibilisation ainsi qu'une connaissance approfondie de la législation en la matière.

Prière de bien vouloir remplir le formulaire ci-joint en cas d'intérêt et de le remettre à l'OLAI avant le **22 mars 2011. Une seule personne par association/ syndicat sera inscrite.**

Pour plus d'information, veuillez contacter Mesdames Alves (octavia.alves@olai.etat.lu) et Amoyel (laureamoyel@olai.etat.lu) respectivement au 2478 5734 ou 2478 5724.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.


Christiane MARTIN
Directrice

Formulaire d'inscription

I. Renseignements professionnels

Association/Syndicat

Nom / Prénom

Adresse

Code postal, Localité

Téléphone/Gsm

Fax

Email

II. Remarques

*** Le formulaire d'inscription est à renvoyer jusqu'au 22 mars 2011 à l'adresse suivante:**

Office luxembourgeois de l'accueil et de l'intégration
7-9, avenue Victor Hugo
L-1750 Luxembourg

*** Une seule personne par association/syndicat pourra s'inscrire à la formation**